

«Je suis pour la mise en place d'une intégration du 2^e pilier dans l'AVS»

► **L'ancien conseiller national Jean Spielmann** viendra présenter demain, à Delémont, les arguments de l'extrême gauche contre le projet «Prévoyance Vieillesse 2020».

► **Selon le président de la section genevoise de l'AVIVO**, cette réforme se trompe de cible en visant l'AVS et conduira à des baisses importantes de rentes.

► **«La création d'un premier pilier à deux vitesses»** et le fait que «des économies seront réalisées sur le dos des femmes» sont quelques-uns des autres défauts du «paquet Berset», d'après le militant marxiste membre du Parti du Travail de Genève. Interview.



Jean Spielmann (en médaillon): «Avec cette réforme, les futurs retraités connaîtront des baisses importantes de leurs rentes.»

ARCHIVES ROGER MEIER

Son projet de réforme de la prévoyance vieillesse

– Le Conseil fédéral assure que le «paquet Berset» comblera les lacunes de prévoyance des personnes à faibles revenus, qui sont souvent des femmes. Pour quelles raisons n'êtes-vous pas du même avis?

– Aujourd'hui, 23% des femmes actives, ce qui représente 500 000 personnes, ne sont pas assurées par le 2^e pilier. Le projet 2020 prévoit de faire 1,21 milliard d'économie sur le dos des femmes en les faisant travailler une année de plus alors qu'elles sont discriminées au niveau des salaires, ce qui n'est pas normal.

Quelque 110 millions de recettes supplémentaires s'ajouteront à cette somme grâce à leurs cotisations, puisqu'elles ne pourront pas en bénéficier. Il faut en effet savoir que, pour les femmes, l'année de cotisation supplémentaire ne sera pas prise en compte pour l'AVS, mais seulement pour le 2^e pilier. Elles travailleront donc une année de plus pour rien. C'est inacceptable.

– **Quelle réforme de la prévoyance vieillesse défendez-vous?**

– Il faut changer de cap en proposant des solutions alternatives. Je suis pour la mise en place d'une intégration progressive du 2^e pilier dans l'AVS. Tout ceci en garantissant bien sûr les acquis des personnes ayant cotisé afin de créer une assurance vieillesse globale, dont les rentes permettront à chacun de maintenir son niveau de vie antérieur.

Propos recueillis par
HÜSEYİN DİNÇARSLAN

• Conférence de Jean Spielmann demain, à 14 h 30 à La Croisée des Loisirs et à 19 h au restaurant du Bœuf, à Delémont.

Le Quotidien Jurassien. – Pourquoi êtes-vous contre cette réforme?

Jean Spielmann. – Cette réforme se trompe de cible en visant l'AVS. Elle prévoit de prendre des mesures financières contre le 1^{er} pilier, alors que c'est le 2^e qui est en crise en raison de son absurde système de capitalisation, des crises financières successives, ainsi que des taux d'intérêt durablement bas et même négatifs. En plus de cela, avec cette réforme, les futurs retraités connaîtront des baisses importantes de leurs rentes.

– **Pourtant, on nous rabâche que cette réforme permettra de maintenir le niveau des rentes.**

– La réalité est très différente. Avec la modification du taux de conversion, les rentes du 2^e pilier diminueront de

10%. Ce qui conduira à des baisses importantes de rentes pour les futurs retraités, de l'ordre de 386 fr. par mois pour les retraites moyennes. Il y aura simultanément une hausse des cotisations. Pour compenser ces pertes, 70 fr. seront puisés dans le fonds AVS. Donc l'AVS sera utilisé comme roue de secours du 2^e pilier. De quel droit cette somme est-elle prise dans le compte AVS?

«Il y aura un système à deux vitesses»

– **La compensation de la baisse du taux de conversion par une augmentation des rentes AVS de 840 fr. par an n'est donc pas une mesure satisfaisante?**

– Contrairement aux affirmations des socialistes, la

hausse de 70 fr. par mois ne concernera que les futurs retraités et pas tous les rentiers. Ce qui mettra un terme à l'universalité du 1^{er} pilier. Il y aura un système à deux vitesses, entre ceux qui touchaient les rentes AVS avant et ceux qui les toucheront après la réforme.

De plus, cette somme sera prise en compte dans les revenus, ce qui fera que les femmes notamment, mais aussi les hommes ou les couples ayant droit aux prestations complémentaires ne toucheront pas ces 70 fr., alors que c'est eux qui en ont le plus besoin.

– **Ces prochaines années, les générations à forte natalité atteindront l'âge de la retraite. Selon les partisans de ce projet, si aucune réforme n'est entreprise, les déficits annuels**

de l'AVS se creuseront rapidement et les rentes ne seront plus garanties. Ne pensez-vous pas qu'il y a urgence, sachant que, si cette réforme est refusée, il faudra attendre plusieurs années avant une autre mouture?

– L'alarmisme démographique est une arme politique qui fausse le débat, car il n'y a pas de crainte à avoir à ce niveau-là. En 2050, le taux de charge total, soit le rapport entre les personnes de plus de 64 ans et les personnes entre 0 et 19 ans, sera inférieur à celui de 1900. J'invite les citoyens à lire les documents sur ce sujet de Matthieu Leimgruber, de l'Université de Genève.

En outre, il n'y a pas de déficit de l'AVS. Le coût du 1^{er} pilier est stable en pourcentage du PIB depuis 1980, et le niveau

des rentes n'a pas évolué. Par contre, le coût de la LPP a doublé durant la même période.

Depuis des années, des prévisions fausses et alarmistes sont publiées par les autorités fédérales. Lors de la 1^{re} révision de l'AVS, le Conseil fédéral a précisé que, si cette révision était refusée, le capital serait complètement épuisé en deux ans et les rentes ne pourraient plus être versées. Le peuple a heureusement refusé ce projet.

Alors qu'un déficit de 21 milliards était annoncé, on s'est retrouvé au final avec un bénéfice de 18 milliards. L'erreur était donc de 38 milliards de francs. Il ne s'agit plus de prévisions, mais de manipulations de l'opinion publique. Avec le projet de réforme 2020, on recommence l'exercice.